



# LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

## Encore les températures de l'eau

Nous vous demandions dans notre dernier numéro de vouloir bien remettre à la *Sainte-Jeanne-d'Arc*, ou à la Maison de Famille de Saint-Pierre, les relevés de températures que les circonstances vous auront permis de prendre.

Nous ne sommes, bien entendu, ici, que des intermédiaires; c'est à l'Office Scientifique des Pêches que doit revenir cette documentation, et en l'espèce à son nouveau représentant sur les Bancs, le Commandant BEAUGÉ, que nous sommes très heureux de voir venir succéder au Commandant RALLIER DU BATY.

Vous le connaissez; il vous connaît; il connaît aussi les Bancs et pourra y faire de bon travail... mais, lui aussi vous le répètera, il ne peut rien faire sans votre concours. Il y compte d'ailleurs!

\*\*\*

Comment utiliser les observations de température faites par les uns et les autres ici et là, sur les Bancs?

C'est la question que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui.

Au mieux de vos intérêts, sans doute... mais c'est là une réponse simple à une question qui ne l'est pas; une réponse évasive!

Quels sont donc vos besoins...? Assurer d'abord le succès de la campagne en cours, ensuite et si les circonstances le permettent, au succès des campagnes à venir.

\*\*\*

En ce qui concerne la campagne en cours, il serait intéressant pour vous de savoir, au jour le jour, la répartition des températures sur les Bancs. Ceci suppose un service de renseignements facile à imaginer, impossible à réaliser en l'état actuel des choses, mais qui le sera inévitablement dans un avenir assez prochain.

Mais si les chalutiers voulaient bien, chaque soir, nous passer par T. S. F. les températures observées par eux dans la journée, nous aurions, en les joignant à nos propres observations ou à celles recueillies par ailleurs, les éléments d'un service embryonnaire de renseignements, lequel transmis par T. S. F. comme un bulletin météorologique, serait peut-être intéressant au moins pour certaines régions du Banc...

Mais les chalutiers peuvent-ils, sans inconvenients sérieux, révéler ainsi leur présence ici ou là...?

Les secrets et les mystères de la pêche ne vont-ils pas être gravement compromis...? A ceux qui en redoutent les conséquences, nous conseillons de s'abstenir; qu'ils conservent leurs illusions, si elles sont de nature à calmer leurs appréhensions.

H n'est pas, pensons-nous, un seul chalutier ignorant la position des autres, et c'est

pourquoi nous envisageons comme réalisable dès maintenant et sans aucun préjudice pour qui que ce soit, une manière de faire qui se généralisera inévitablement un jour ou l'autre, mais qui n'aura son plein rendement qu'après quelques tatonnements et quelques mises au point, que l'expérience, seule, peut indiquer.

\*\*\*

Le Commandant BEAUGÉ avait en 1925, établi des cartes donnant mois par mois, la répartition des températures des eaux des Bancs, en surface, à 25 mètres, et sur le fond.

Sans doute, ce travail qui a cependant demandé un effort considérable de patience et de méthode de la part de l'auteur et de ses collaborateurs; n'a-t'il pu avoir aucune conséquence heureuse sur les résultats de la pêche en 1925! Devons-nous en conclure qu'il fut inutile?

Supposez que cette tâche puisse être menée à bien seulement pendant dix années de suite, ne pensez-vous pas qu'en comprenant les résultats d'une année à ceux des suivantes, en les rapprochant des données générales fournies par les stations météorologiques, des positions des glaces fournies par les patrouilleurs américains, etc... on puisse arriver à déduire de l'observation, certaines indications très utiles?

Les lois régissant les courants et présidant au mélange des eaux des Bancs ne sont pas connues; travailler à les définir, ce n'est pas faire de la science pure, c'est faire de la science appliquée, une science dont vous bénéficieriez vous-même, si vous êtes un débutant, dont vos fils bénéficieront, si vous êtes un ancien.

Est-il nécessaire d'insister pour vous demander votre concours? Je ne le pense pas, puisque vous pouvez nous le prêter, sans que vos opérations de pêche en souffrent le moindrement.

KERMORUS.

## Lettre aux Terre-Neuvas

Mes chers amis,

Voici bien des années que je fréquente les Bancs, que je soigne vos misères et mes conclusions sont toujours les mêmes!

Combien de fois vous ai-je dit : *lavez-vous par ici; lavez-vous par là...* c'est partout qu'il faut se laver, quand on exerce une profession nécessairement salissante, malgré les embruns et les paquets de mer.

Aujourd'hui, c'est au *Chou des Bancs* que j'en veux tout particulièrement. Vraiment, il mérite, parmi tous vos maux, une mention spéciale en raison de son incroyable fréquence.

Atteints dès le début de la campagne, et dès lors jusqu'à l'arrêt de la pêche, bien

Si une telle loi existait de nos jours, il en faudrait des tonnes de cailloux!

On dit "jurer comme un charretier", comme si cette honorable corporation en avait le monopole. N'en connaissez-vous pas d'autres?

Mon Dieu! ce n'est pourtant pas un raisonnement bien solide que de hurler un retentissant non... de d... ou d'autres grossièretés du même acabit, qui feraient

rares sont ceux d'entre vous dont les bras restent indemnes.

C'est toujours par le poignet que débute le mal. Et sa cause initiale réside *toujours* dans le frottement de l'extrémité de la manche du ciré sur la peau: Le ciré est nécessairement contaminé; les germes trouvent la porte ouverte, ils ne tardent pas à l'utiliser.

Si la plupart des pêcheurs se résignent à ce mal comme à une rançon inévitable de la pêche en doris, certains ont essayé de le combattre et de l'éviter:

Une mince chaînette de cuivre, ou un manchon de cuir encerclant le poignet se partagent les faveurs.

Hélas, ils les ont bien vite décus!

Ils ont pu retarder l'éclosion du mal, *mais, installés là à demeure*, leur frottement finit par favoriser l'excoriation de la peau.

Est-ce à dire que la résignation signalée plus haut demeure la seule ressource?

Je ne le pense pas.

Un procédé, qui me paraît très simple, consisterait à ne travailler que sous la protection de gants en toile imperméable tels que ceux employés par les pêcheurs anglais et canadiens, pour qui les *Choux des Bancs* sont totalement inconnus.

Vous n'en voulez pas...? Voici un autre procédé qui me paraît encore plus simple: Protégez-vous le poignet, sur toute la hauteur exposée au frottement, par un manchon de caoutchouc suffisamment serré pour être étanche. Un morceau de chambre à air de motocyclette le réalisera fort bien!

Encore faut-il, pour ne pas courir à un nouvel échec, prendre soin de retirer le manchon aussitôt le travail terminé, puis de nettoyer et sécher les avant-bras...

*Le Morticole du Banquereau.*

## Banc Middle Ground

Cet excellent banc n'est connu que des capitaines de chalutiers; ils le fréquentent surtout pendant les mois de Juillet et Août, époque à laquelle la pêche mollit généralement sur le Banquereau. Encore nos chalutiers n'y vont-ils que depuis peu d'années, à la suite d'un premier essai, très fructueux, fait par le Capitaine HAMMONET. C'est un exemple des résultats heureux, que peut avoir l'initiative d'un capitaine.

Nos voiliers ne vont jamais au Middle Ground, mais les belles pêches qu'y font les goélettes américaines prouvent qu'ils ont tort.

Les fonds de la partie Sud sont réguliers et doux, et presque uniquement composés d'un beau sable fin, piqué de points jaunes, donnant comme couleur d'ensemble le roux clair. Ce sont des fonds *vivants* caractérisés par une abondance extraordinaire de bêrets basques, de mollusques bivalves et d'étoiles

de mer jaunes. On y trouve aussi du bulot, en petite quantité, mais en revanche, les escargots de mer, les pitots, les coquilles Saint-Jacques, les culs-de-jument sont abondants. En outre, l'encornet, pendant la belle saison est beaucoup plus abondant que sur le Banquereau. On voit donc que ce banc est riche en boëtte aussi bien qu'en morues.

Les fonds de la partie Nord du Middle Ground sont moins réguliers, avec des trous et des bosses, de la roche aussi ou des épaves, qui causent des avaries aux chaluts. C'est un terrain excellent pour les lignes, et l'on ne peut que regretter de voir nos capitaines de voiliers s'abstenir.

À la fin de Juillet cette année, j'ai pu faire les remarques suivantes pendant un séjour à bord des chalutiers *Rorqual* et *Edouard Watteau*. Il y avait 15° en surface, mais la tranchée habitable par l'encornet n'avait encore que 20 mètres d'épaisseur. À partir de 20 mètres jusqu'au fond, la température variait entre 3° et 4°. Les contenus stomaux des morues étaient composés presque exclusivement d'encornets et de lançons. La pêche journalière des chalutiers était 10° à 200 quintaux. Beaucoup de faux poissons. La couleur de la mer était d'un bleu très clair, presque laiteux.

Il y avait deux voiliers américains et un portugais en pêche dans la partie Nord, et une douzaine de chalutiers au Sud.

L'an dernier, je conseillais aux capitaines de voiliers de fréquenter le banc de l'Ile de Sable et le Middle Ground. Un essai a été fait par le *Grèbe* sur ce dernier banc, mais ce navire ayant mal choisi son mouillage, a été désespéré de ses lignes par les chalutiers. Il importe donc de préciser.

Il existe, dans la partie N. W. du Banc, des fonds rocheux, très poissonneux et impraticables aux chalutiers. Ces fonds sont inscrits dans un cercle de 4 milles de rayon qui auront comme centre un point situé par L = 44° 41' et G = 60° 45' (Gr.).

Sur le Banc de l'Ile de Sable, un excellent fond de pêche rocheux à conseiller aux voiliers serait celui qui se trouve inscrit dans une circonférence de 8 milles de rayon qui aurait pour centre un point situé par L = 44° 00' et G = 61° 00' (Gr.). Là encore, pas un chalutier ne pourrait venir les déranger.

Quatre voiliers portugais ont fait, cette année, de très belles pêches sur le Middle Ground.

R. RALLIER DU BATY.  
(Rapports de 1925 et 1926).

## EN TOURNANT MON FILM

Chez les Hébreux, tout homme qui prononçait en vain le nom de Jéhovah, qui jurait, était condamné à mort et lapidé. On trouve aujourd'hui qu'ils y allaient un peu fort: Sans doute, du moins cela faisait respecter le langage.

rougir un nègre. M'est avis que c'est le contraire, et qu'on veut racheter par ce tapage, la faiblesse de sa parole.

Mais cela vous fait paraître un homme, un costaud qui n'a peur de rien! Cela vous pose devant les camarades! Oui comme un gueulard, un emballé, qui a oublié son éducation en terre de France, s'il en a jamais eu.

Ah! certes, on n'exige pas de vous

des paroles prudes, un langage académique: une faute de syntaxe n'a jamais déshonoré un honnête. Mais de grâce, pas de ces jurons qui dénotent une mentalité de crétin!

En observant les règles de la politesse, et celles de la religion, qui défendent de jurer, on fait certainement preuve d'intelligence et de volonté de vivre.

J. CARDINAL.

# Echos de 'chez nous'

## RÉGION DE ST-MALO

### SAINT-MALO

Saint-Malo, 18 Avril - La goélette morutière *Daisy* de Saint-Malo, Capitaine Cochard, appartenant à MM. St-Mieux et Sabatié, a sombré en pleine mer.

Ce navire fut expédié de Saint-Malo pour les Bancs le 25 Mars, quelques jours après, un grave accident de mât dont fut victime l'un de ses marins, obligea le capitaine à rentrer dans le port, où il arriva à point pour se mettre à l'abri d'une tempête violente qui ne tardait point à se déclencher.

Celle-ci apaisée, il reprit la mer et se trouvait à 500 milles d'Ouessant, lorsqu'il fut assailli par une nouvelle tempête, le 15 Avril.

Très éprouvé par cette dernière, une voie d'eau se déclara sur l'avant, et les pompes mises en action, furent impuissantes à vider l'eau qui envahissait le *Daisy*.

Devant ce fait, le capitaine modifia sa route et se rapprocha de terre, qui était encore distante de 260 milles, lorsque le vapeur anglais *Ionic*, qui l'aperçut coulant bas, se porta à son secours et sauva entièrement l'équipage composé de 24 hommes.

Les naufragés, conduits à Southampton, furent ramenés au Havre le Mardi 19 Avril, puis le lendemain matin chacun regagnait ses foyers, quatre d'entre-eux, parmi lesquels le second Albert Besret, appartenant à la région malouine, les autres, avec le capitaine, sont des environs de Plouer.

Ce sinistre maritime porte à quatre le nombre des navires de la flottille malouine et servannaise perdus depuis un mois.

### M. Tardieu à Saint-Malo

M. Tardieu, Ministre des Travaux Publics a accepté l'invitation de la Chambre de Commerce, de venir inaugurer les travaux de la grande écluse du port de Saint-Malo.

Le Ministre sera reçu le 17 Mai par la Chambre de Commerce, et posera la première pierre.

### Après le sauvetage du MALOUIN

Notre attaché naval à Berlin, le Commandant de Prévaux, est allé porter à l'amiral Zenker, chef de la Marine allemande, les remerciements du Gouvernement français, pour l'aide apportée par le vapeur *Phœbus* aux naufragés du chalutier *Malouin*, disparu le 26 février, par suite d'une voie d'eau, à 350 milles d'Ouessant.

C'est dans des conditions très périlleuses que s'opéra le sauvetage des cinquante trois hommes du *Malouin* et dans cette occasion, les marins allemands firent preuve de beaucoup de courage et d'un grand dévouement.

### Un coup de filet

Le service de la Sûreté ne chôme pas depuis quelque temps.

En octobre dernier, des sacs de morues de 50 kilos chacun, étaient dérobés dans des wagons, cadenassés et plombés, stationnés sur le quai Duguay-Trouin. La valeur des poissons soustraits était de 1.000 francs. Plainte fut déposée par la victime du vol.

Des recherches furent entreprises, mais ne donnèrent aucun résultat, et on désespérait de mettre la main sur les voleurs, lorsque le service de la Sûreté, qui n'avait pas abandonné l'affaire, fut mis sur la piste des malfaiteurs.

Ceux-ci, au nombre de trois, ont été arrêtés et conduits devant le Commissaire de Police; ils ont passé des aveux.

Déféré au Parquet, le peu recommandable trio a été écroué.

L'enquête se poursuit.

### Terreneuvier rencontré

Le 14 Avril, le trois-mâts *Albatros*, armateur M. Lebret, a été rencontré par 46° 46' latitude nord et 35° 01' longitude ouest, par le paquebot *München*. Tout marchait bien à bord.

### SAINT-SERVAN

#### Dernier écho du naufrage du "Louis-Pasteur"

Le Jeudi 21 Avril ont eu lieu les obsèques du marin-pêcheur Colleu, la seule victime du naufrage du *Louis-Pasteur* dont le corps n'avait pas été ramené au pays natal, cet homme se trouvant sans famille, et étant l'unique soutien de sa vieille grand'mère.

C'est grâce à une souscription organisée parmi les habitants de Saint-Servan, que la dépouille mortelle de Joseph Colleu devra de dormir dans son pays son dernier sommeil.

La levée du corps fut faite à la gare à 14 heures. Derrière le char funèbre marchaient M. le Maire de Saint-Servan, M. Aubault, associé de M. Mollien, l'armateur du *Louis-Pasteur*, et M. Guët, administrateur de la Marine.

De la gare, le cortège s'est rendu à l'église, puis au cimetière.

### Départ pour Saint-Pierre-et-Miquelon

Le voilier *Eglantine* a quitté Saint-Servan le 20 Avril, à destination de Saint-Pierre-et-Miquelon.

### CANCALE

#### AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira ce soir, Samedi 16 Avril, à 20 heures. Nous croyons savoir qu'au cours de cette séance M. le Maire entretiendra ses collègues du monument aux morts de la guerre, que la commune doit ériger à la mémoire des enfants de Cancale, morts pour la Patrie.

### Rencontrés en mer

Les voiliers suivants en route pour les bancs, le 16 Avril par 48° 16' de latitude N. et 30° 47' de longitude O., le *Notre-Dame-de-Bizeux* de Saint-Malo; le *Charles-Edmond* de Saint-Malo.

Le 17 Avril par 47° 18' de latitude N. et 13° 10' de long. le trois-mâts *Fleur de Lys*.

Le 14 Avril par 45° 45' latitude N. et 38° 27' long. W., le trois-mâts *Cap-Pilar*.

Le 11 Avril, le trois-mâts *Eider*.

Le 5 Avril la goélette *St-Coulomb*, et le *Porto*; le trois-mâts *Saint-Jean*, par 49° 09' latitude N. et 11° 32' long. W.

Le 6 Avril par 47° 47' latitude N. et 37° 38' long. W. le *Thérèsa*.

Le 9 Avril le *Pescador*.

Le 11 Avril, par 46° 13' lat. N. et 15° 44' long. W. le *Stella-Maris*.

Le 12 Avril, par 48° 26' lat. N. et 9° 21' longitude W., le trois-mâts *Capitaine Guyomard*.

### REGION DE FECAMP

#### FECAMP

#### Départs pour Terre-Neuve

Partis de Fécamp, le 8 Avril, pour les Bancs, les trois-mâts *Esquadruna*, *Etoile-de-la-Mer* et *Suffren*.

### CHEZ LES GENS DE MER

Le 13 Avril — La Fédération nationale des Syndicats de capitaines de la Marine marchande et au cabotage de France et des Colonies vient de tenir son Congrès annuel à Paris.

Tous les représentants des Syndicats

affiliés des différentes régions maritimes y assistaient: MM. C. Brisson, pour l'Océan, siège social à Saint-Nazaire; G. Odiaux, pour la Manche, siège social au Havre; Broutin, pour le Nord et le Pas-de-Calais, siège social à Dunkerque; Coste, pour la Méditerranée, siège social à Marseille.

Entre autres intéressantes questions portées à l'ordre du jour du Congrès, celui-ci a eu à délibérer sur le projet de refonte des pensions des gens de mer dit projet Baudoin et a décidé de poursuivre l'action engagée pour obtenir du parlement le vote du projet de loi Tasso, qui prévoit une majoration des pensions actuellement servies aux vieux marins et à leurs veuves. Il a également examiné le projet de loi établi par le service du travail maritime portant révision de la loi du 17 Avril 1907 et proteste à nouveau contre les modifications abusives qui viennent d'être apportées dans la composition des membres des commissions de visite des navires pratiquant la navigation maritime, suivant ainsi les principes de sécurité prévus par la loi.

Ces diverses questions qui ont fait l'objet de vœux fortement motivés ont été remis en délibération, à l'issue du Congrès, aux Pouvoirs publics compétents, qui ont promis de les examiner avec le ferme désir de pouvoir y donner une suite favorable.

### VALMONT

#### Chez les Anciens Combattants

Le bureau de l'Association des Anciens Combattants de Valmont s'est réuni, sur l'initiative de M. Béraldi, vice-président, pour étudier la création d'une caisse de secours réservée exclusivement aux membres participants (actifs) anciens combattants de Valmont; caisse de secours dont l'utilité paraît s'imposer.

La création de cette caisse a été décidée; le bureau a résolu d'en réunir les premiers fonds à l'aide d'une souscription volontaire, notamment entre tous les membres de Valmont (actifs et honoraires), et d'alimenter ensuite la caisse par des fêtes et des séances dont la première aura lieu fin de ce mois.

La souscription est ouverte dès maintenant, chez MM. Béraldi, Bramtot et Coroyer.

La caisse est appelée à donner son premier secours incessamment, elle doit donc être constituée d'urgence.

### AVIS AUX NAVIGATEURS

Depuis Août l'année dernière un phare Hertzien est monté à Galantry dans le même bâtiment que la sirène qui, pour le moment, ne fonctionne plus.

Position exacte du radio-phare 46° 45' 39" lat. N. et 56° 9' 22" long. W. Grenv.

En temps de brume ce phare émet d'une façon permanente le signal caractéristique de - H - Y - R - suivi d'une série de 20 traits sur onde de 850 mètres.

Tant que la sirène ne fonctionnera pas, un coup de canon sera tiré toutes les trente minutes.

**Bouées à sifflet.** — Des bouées à sifflet sont mouillées, l'une à 600 mètres à l'Est de l'*Enfant perdu*, dont la grande base sonore est ouverte à 268°, et la position exacte 46° 46' 52" lat. N. et 56° 6' 26" de long. W. Grenv.

A l'issue de la cérémonie, un très long défilé a eu lieu à la Sacristie, où les jeunes époux et leurs parents ont reçu les vœux et les félicitations d'une assistance très brillante et très sympathique.

Nous prions M. et Mme Langlois d'agrémenter nos souhaits les meilleurs, et nous renouvelons nos compliments à leurs honorables familles.

### ETRETAT

**Accident.** — Dimanche 17 Avril, un automobiliste, M. Cuquemelle, de Sanvic, descendait l'Avenue de Verdun et se préparait à tourner au carrefour Maubert, pour prendre la direction de Criquetot, lorsqu'un cycliste, M. Fréville, domicilié Place de la Gendarmerie, au Havre, vint se jeter sur le devant de la voiture. L'auto, immédiatement arrêtée, n'a eu que de légers dégâts. La bicyclette a été sérieusement endommagée, mais son conducteur a pu se tirer indemne.

**Bris de clôture.** — En l'absence des propriétaires, des jeunes gens avaient pris l'habitude de venir jouer dans les cours des maisons Javeau et Le Baillif. En reprenant possession de leurs immeubles, les propriétaires constatèrent que diverses fermières avaient été détériorées. Une voisine, Mme Beauflis, avait eu une petite barrière enlevée. Mis au courant, les gendarmes d'Etretat ont pu découvrir les auteurs de ces méfaits: Ch. T., 15 ans, manœuvre et A. M., 17 ans, marin, qui ont reconnu les faits et ont été l'objet d'un procès-verbal.

**Feu de cheminée.** — Le 15 Avril, vers 8 heures du matin, un feu de cheminée s'est déclaré chez Mme Vve Bretteville, Avenue de la Gare. Alertés aussitôt, les pompiers se rendirent sur les lieux et parvinrent en peu de temps à mettre hors de danger les immeubles contigus à la cheminée ardente.

Les dégâts sont peu importants.

### LAVEZ-VOUS

et

### N'oubliez pas

que

si l'eau douce est rare

### Le SAVON

### SPÉCIAL

pour

### l'EAU de MER

est abondant

sur le Navire-Hôpital

L'Imprimeur-Gérant : H. PAUL